

**Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
des Laurentides**

**Québec** 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE  
SEMAINE DU 20 AVRIL 2020**

**Par le Service des communications  
et des relations publiques**

## Cas confirmés de Covid-19 dans les Laurentides

# Les données par municipalités maintenant disponibles



**SIMON DOMINÉ**  
sdomine@inmedias.ca

**L**e Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) publie désormais sur son site web la liste des cas de Covid-19 confirmés par municipalité. Datée du 16 avril, elle sera mise à jour une fois par semaine.

### MRC D'ANTOINE-LABELLE

Le 19 avril, le décompte total dans la MRC d'Antoine-Labelle s'élevait à 11 cas confirmés. Ces derniers sont situés dans les municipalités de Chute-Saint-Philippe, Lac-des-Écorces, Mont-Laurier et Nominique. Pour chacune de ces municipalités, le CISSSLAU ne donne pas de chiffres précis, mais un ordre de grandeur compris entre un et neuf cas.

### MRC DES LAURENTIDES

Dans la MRC des Laurentides, le nombre total de cas

confirmés était de 26 à la même date. On les recense à Labelle, Lac-Supérieur, Lantier, Mont-Tremblant, Sainte-Agathe-des-Monts, Saint-Faustin-Lac-Carré et Val-David. Même chose que dans la MRC d'Antoine-Labelle : chacune de ces municipalités compte entre un et neuf cas.

### AILLEURS DANS LES LAURENTIDES

De Mont-Laurier à Sainte-Thérèse-de-Blainville, le CISSSLAU dénombrait 844 cas confirmés le 19 avril, avec 63 hospitalisations, dont 20

personnes aux soins intensifs. Six personnes sont décédées de la Covid-19 jusqu'à présent. Saint-Jérôme, Rosemère, Boisbriand, Blainville et Saint-Eustache sont les villes les plus touchées. Tous les détails sont disponibles ici : [http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss\\_laurentides/Sante\\_Publique/Maladies\\_infectieuses/COVID-19/Cas\\_par\\_municipalite/Donnees\\_par\\_municipalites.pdf](http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss_laurentides/Sante_Publique/Maladies_infectieuses/COVID-19/Cas_par_municipalite/Donnees_par_municipalites.pdf). 

« Le gouvernement a ouvert la porte »

## Les Hautes-Laurentides veulent se remettre en marche

**SIMON DOMINÉ**

sdomine@inmedias.ca

**Vu le faible nombre de cas de Covid-19 sur le territoire, le maire de Mont-Laurier espère que la Santé publique donnera rapidement son feu vert à une réouverture graduelle de l'activité économique dans la MRC d'Antoine-Labelle.**

« Ça commence à être lourd », relate Daniel Bourdon le 17 avril. Région de services, la MRC d'Antoine-Labelle est sur pause depuis que le gouvernement de François Legault a décrété l'état d'urgence sanitaire. Des barrages routiers aléatoires tenus par la Sûreté du Québec (SQ) sont également en place pour l'isoler du reste du Québec. Alors que le nombre de cas con rmés plafonnait à 12 dans la MRC d'Antoine-Labelle depuis plus d'une semaine, il est tombé à 11 le 17 avril selon la mise à jour quotidienne du Centre de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU). Et même si la Santé publique prévient que les données peuvent changer d'une journée à l'autre, les Hautes-Laurentides présentent le bilan le plus enviable de toutes les Laurentides où 844 cas étaient con rmés au moment d'écrire ces lignes. « On voit que le plus gros, c'est dans la région de Montréal et dans le 450. On fait partie des Laurentides, mais par contre, quand tu es à Sainte-Thérèse-de-Blainville, on s'entend que c'est proche de Montréal, alors que nous, on est beaucoup plus loin », commente M. Bourdon.

### **INQUIET POUR LES COMMERÇANTS**

Inquiet de l'impact de la pandémie sur la région

et assurant qu'il ne partira pas en guerre contre la Santé publique, il espère toutefois que les autorités prendront en compte la situation locale pour décréter bientôt le décon nement dans cette partie des Laurentides, avec bien entendu, les restrictions qui s'imposent au niveau sanitaire. « C'est pas d'ouvrir aux gens de Montréal et leur dire : " venez chez nous, il n'y a plus de barrage et vous faites ce que vous voulez " », précise-t-il. Ce qu'il souhaite, c'est une réouverture des commerces et la possibilité pour les travailleurs de la région de reprendre leurs activités. « Nos entreprises, nos petits commerçants pourraient être gagnants si le gouvernement pouvait permettre l'ouverture », croit-il. M. Bourdon pense qu'il y a déjà « beaucoup de dommages » et estime que le ré exe de l'achat en ligne en ces temps de crise vient accentuer encore plus les dif cultés des entreprises locales. « Si je me suis acheté des vêtements de printemps chez La Baie, en ligne, mon commerçant du coin, c'est bien de valeur, mais lui je ne peux pas l'encourager », illustre-t-il, en prenant soin de mentionner qu'il ne s'adonne pas à de telles pratiques.

### **DES DÉMARCHES EN COURS**

Il af rme en avoir discuté avec le maire de Rivière-Rouge, Denis Charrette, ainsi qu'avec la directrice générale de la MRC d'Antoine-Labelle, Mylène Mayer. Des démarches seraient en cours auprès des autorités sanitaires régionales. D'après M. Bourdon, le sujet serait aussi à l'ordre du jour du prochain conseil des maires de la MRC voisine de la Vallée-de-la-Gatineau, en Outaouais, qui compte encore moins de cas qu'ici.

### **AU NATIONAL DE TRANCHER**

Le 16 avril, *L'info* a questionné le CISSSLAU sur la possibilité d'un décon nement plus rapide au nord des Laurentides lors d'un point de presse auquel prenaient notamment part la PDG Rosemonde Landry. Absent, le Dr Eric Goyer, directeur de Santé publique des Laurentides, était représenté par son adjointe Marie-Eve Thériault.

D'après elle, le Dr Goyer n'a pas la liberté, dans la crise actuelle, de décréter seul une telle mesure. « Je vous dirais que dans le cas de la pandémie, c'est des discussions avec le national. Donc, Dr Goyer émet des recommandations au national et le national tranche », a-t-elle mentionné.

Comment le CISSSLAU explique que le territoire d'Antoine-Labelle s'en sorte si bien jusqu'à présent? « On ne peut pas vous dire à 100% pourquoi c'est stable, mais ce qu'on peut vous dire, c'est que ce qu'on aimerait avoir comme réponse, c'est que les mesures de protection mises en place semblent très bien fonctionner », a répondu Mme Thériault.

Le CISSSLAU n'était pas en mesure de présenter de données précises quant au nombre de personnes guéries de la Covid-19 dans la MRC d'Antoine-Labelle. 📍

## COVID-19

# Toujours aucun cas dans les milieux de vie pour aînés de la région



**MARILOU SÉGUIN**  
mseguin@inmedias.ca

**I l n'y avait toujours aucun cas de la maladie confirmé dans les CHSLD et résidences pour personnes âgées des MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle au moment d'écrire ces lignes.**

Une trentaine d'aînés dans des établissements laurentiens, principalement à Saint-Jérôme (MRC Rivière-du-Nord), en sont toutefois atteints a indiqué le CISSS des Laurentides en point de presse.

« On surveille étroitement l'ensemble des milieux de vie », a déclaré la présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, Rosemonde Landry. Des tournées de vigie dans les différents milieux sont effectués pour s'assurer du respect des consignes, mais aucun établissement de la MRC des Laurentides (Val-Morin à La Minerve) et de la MRC d'Antoine-Labelle (incluant Rivière-Rouge et Mont-Laurier) ne figure actuellement dans la liste des milieux de vie sous surveillance indique-t-on.

Les autorités sanitaires de la région se montrent optimistes, mais prudentes face à la crise, car bien que la région soit relativement épargnée comparativement au Grand Montréal personne n'a de boule de cristal pour savoir avec certitude comment se dérouleront les choses dans les prochaines semaines.

### SIX DÉCÈS DANS LES LAURENTIDES

À ce jour, le coronavirus a fait six victimes dans les Laurentides, dont trois personnes âgées de 70 ans et plus et une personne dans la tranche d'âge 15 à 49 ans ont indiqué les autorités, soulignant que ces quatre individus avaient tous un « état de santé déjà fragilisé ».

Afin de respecter la confidentialité des victimes, l'âge et le sexe de celles-ci ne seront maintenant plus rendus publics a précisé le CISSS des Laurentides, soulignant qu'il s'agissait d'une orientation ministérielle.

Parmi les malades, 133 sont des travailleurs du réseau de la santé, plus de 60% d'entre

eux (82) ayant contracté la maladie par transmission communautaire a révélé Mme Landry.

L'âge moyen des individus testés positifs à la COVID-19 dans les Laurentides est de 45 ans précise le CISSS.

### 670 NOUVEAUX TRAVAILLEURS EMBAUCHÉS

Depuis le début de la crise de la COVID-19, plus de 650 travailleurs ont été embauchés dans les Laurentides afin de venir prêter main-forte dans le réseau de la santé soit près de 320 sur une base temporaire et 350 nouvelles embauches pour combler des postes réguliers.

Quelque 1800 CV ont par ailleurs été reçus via la plateforme Je Contribue, selon le CISSS, mais dans bien des cas les nombreux critères des gens se portant volontaires ne sont pas compatibles avec les besoins actuels du réseau de la santé. Les besoins prioritaires sont au niveau des infirmières, infirmières auxiliaires et des inhalothérapeutes a indiqué Mme Landry.

Le CISSS des Laurentides a affirmé ne pas être en mesure d'indiquer le nombre de travailleurs manquants dans les milieux de vie pour aînés, se limitant à dire que la situation changeait chaque jour.

Au niveau des équipements de protection individuelle (masques, jaquettes, etc.) et des médicaments, Mme Landry a souligné que la situation s'était améliorée depuis deux semaines sans pour autant avoir des réserves pour les trois prochains mois à venir. « Ce n'est pas la panacée, mais on en a assez pour fournir partout », a-t-elle assuré.

### UNE NOUVELLE CLINIQUE DE DÉPISTAGE À MONT-LAURIER

Sylvain Pomerleau, directeur général adjoint programme santé physique générale et spécialisée, de l'enseignement et de la recherche a annoncé qu'une 4e clinique de dépistage de la COVID-19, sur rendez-vous, ouvrira ses portes cette semaine à Mont-Laurier. 📍

L'info de la Lièvre, 22 avril 2020, p. 8

L'information du Nord Vallée de la Rouge, 22 avril 2020, p. 9

## ACTUALITÉS

COVID-19 dans les Laurentides

# Au moins 133 travailleurs du réseau de la santé testés positifs



MARILOU SÉGUIN  
mseguin@inmedias.ca

**P**lus de 130 travailleurs du réseau de la santé étaient atteints de la COVID-19 en date du jeudi 16 avril a confirmé le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU), soit près de 20% des cas de la région à ce moment-là.

Sur ce nombre, plus de 60% des travailleurs (82) ont contacté la maladie de façon communautaire ont indiqué les autorités en point de presse le 16 avril. « Nous entendons par transmission communautaire le fait d'être infecté par la COVID-19 dans la communauté et non dans un

établissement de santé et de services sociaux. Par conséquent, la transmission communautaire exclut la transmission dans un milieu de travail du secteur de la santé et des services sociaux », a précisé le CISSSLAU à *L'info*.

Il n'a toutefois pas été possible de savoir le type de travail effectué par les travailleurs infectés. Médecins, infirmières ou autre? « Nous ne sommes malheureusement pas en mesure de vous fournir ces données », a répondu le CISSSLAU en réponse aux questions du journal.

« Nous travaillons actuellement à la surveillance précise et rigoureuse des cas afin de permettre d'appliquer des mesures et des interventions adéquates pour limiter la propagation du virus.

Or, ces statistiques sont compilées en temps réel et elles bougent beaucoup, d'heure en heure, selon l'évolution de la situation. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de les divulguer

puisqu'elles sont présentement utilisées comme outils de travail en évolution. Il nous fera cependant plaisir de vous partager le tout en bilan, en post-pandémie », a indiqué le CISSSLAU. 



## Hôpital de Mont-Laurier

# Les remerciements d'un homme soucieux de la santé de tous

**KATHLEEN GODMER**

kgodmer@inmedias.ca

**D**ans la dernière semaine de mars, Denis Beaudry a vécu une situation particulière et, grâce à l'aide du maire Daniel Bourdon et de l'ancien député Sylvain Pagé, il a pu mettre en place une mesure de plus pour augmenter la sécurité de la population.

Résident de Val-des-Monts, mais natif de Mont-Laurier, M. Beaudry, dans la semaine du 25 mars, a dû se rendre à l'hôpital de Mont-Laurier. Il a alors constaté qu'au moment où on parlait de distanciation, d'éviter tout contact et de se laver les mains, pour entrer dans le stationnement de l'hôpital, tout le monde devait prendre un billet et, par la suite, payer au guichet intérieur de l'établissement.

« J'ai demandé à la réceptionniste de parler au responsable du stationnement pour demander à ce que ces barrières demeurent ouvertes. Elle m'a dit que cela relevait de Saint-Jérôme et m'a expliqué, ravie qu'un citoyen s'implique, que le personnel demandait la même chose depuis déjà deux semaines, sans succès », a expliqué l'homme. M. Beaudry a donc contacté le responsable de la sécurité et des stationnements, laissant un message précisant l'urgence d'agir et le non sens de percevoir des frais au détriment de la vie des usagers. Message qui est resté sans retour et qui

a été suivi d'un deuxième qui n'a pas eu plus de succès. « J'ai alors décidé de contacter Daniel Bourdon. Ce dernier m'a répondu dès mon premier appel. Je lui ai expliqué ma revendication et mes craintes, lui disant que si rien ne bougeait dans les prochains 24 heures, j'irais moi-même m'occuper de ça. Il m'a dit de le laisser contacter Sylvain Pagé du CISSS pour voir les possibilités. Quelques minutes plus tard, il me rappelait pour me dire que M. Pagé avait une réunion l'après-midi même avec les gens du CISSS et que ma demande serait à l'ordre du jour », a raconté M. Beaudry.

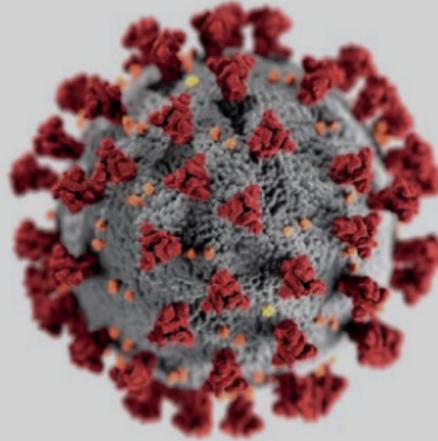
« M. Beaudry était inquiet et ça se comprend. Après son appel, j'ai tout de suite rejoint Sylvain et ça tombait bien, car il avait une conférence téléphonique le jour même à 16h avec le CISSS. Dans les heures suivantes, tout était réglé. On demande à tout le monde de prendre des précautions, c'était logique de mettre ça en place », a expliqué Daniel Bourdon.

En fin de journée, le maire a été en mesure de rappeler M. Beaudry pour lui confirmer qu'on laisserait ouvertes en permanence les barrières du stationnement pour protéger la population. De son côté, Sylvain Pagé, a brièvement commenté : « ce fut assez simple, la direction a tout de suite accepté de laisser la guérite ouverte. Cette décision sera réévaluée selon l'évolution de la situation ». 7

## COVID-19

# Des chiffres par ville

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) publie désormais sur son site Web la liste des cas de COVID-19 confirmés par municipalité. Elle sera mise à jour une fois par semaine. En date du 16 avril, les cas dans la région étaient situés dans les municipalités de Chute-Saint-Philippe, Lac-des-Écorces, Mont-Laurier et Nominigüe. Pour chacune de ces municipalités, le CISSSLAU ne donne pas de chiffres précis, mais un ordre de grandeur compris entre un et neuf cas. En date du 19 avril, on comptait 11 cas de COVID-19 dans la MRC d'Antoine-Labelle. Du côté de la MRC des Laurentides qui avait 23 cas à la même date, on les recense à Labelle, Lac-Supérieur, Lantier, Mont-Tremblant, Sainte-Agathe-des-Monts, Saint-Faustin-Lac-Carré et Val-David selon les plus récentes données du CISSS. Au



(Photo Unsplash)

total, il y a maintenant plus de 850 cas confirmés dans la grande région des Laurentides, 6 décès, 63 hospitalisations, dont 20 aux soins intensifs.

L'information du Nord Vallée de la Rouge, 22 avril 2020, p. 8

L'Information du Nord Sainte-Agathe, 22 avril 2020, p. 25

## **Pour approvisionner ses installations**

# Le CISSSLAU produira son propre gel antiseptique

Grâce à l'initiative son département clinique de pharmacie, le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) a annoncé début avril qu'il produira bientôt son propre gel antiseptique, afin de soutenir le besoin d'approvisionnement de ses hôpitaux, centres d'hébergement, CLSC et autres installations. Utilisé chaque jour en grande quantité pour le lavage des mains du personnel de la santé et des services sociaux, mais également aux entrées de nos installations pour la population qui nécessite des services, le gel hydroalcoolisé est un produit de protection essentiel à la prévention des infections, de façon encore plus importante en période de pandémie. La production de cette solution nécessite plusieurs produits dont le CISSSLAU dispose actuellement. Le département clinique de pharmacie souhaite ainsi aider à couvrir une partie des besoins actuels et essentiels au fonctionnement des services offerts. (Photo Unsplash)

## ACTUALITÉS

### COVID-19

# Toujours aucun cas dans les milieux de vie pour aînés de la région

MARILOU SÉGUIN

mseguin@inmedias.ca

**A**lors que plus de 850 personnes sont atteintes de la COVID-19 dans la grande région des Laurentides, il n'y avait toujours aucun cas de la maladie confirmé dans les CHSLD et résidences pour personnes âgées des MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle en date du lundi 20 avril.

Une trentaine d'aînés dans des établissements laurentiens, principalement à Saint-Jérôme (MRC Rivière-du-Nord), en sont toutefois atteints selon les plus récentes données publiées par Québec au moment d'aller sous presse.

« On surveille étroitement l'ensemble des milieux de vie », a déclaré la présidente-directrice générale du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSS des Laurentides), Rosemonde Landry en point en presse le jeudi 16 avril. Des tournées de vigie dans les différents milieux sont effectuées pour s'assurer du respect des consignes, mais aucun établissement de la MRC des Laurentides (Val-Morin à La Minerve) et de la MRC d'Antoine-Labelle (incluant Rivière-Rouge et Mont-Laurier) ne figurait dans la liste des milieux de vie sous surveillance en début de semaine.

Les autorités sanitaires de la région se montrent optimistes, mais prudentes face à la crise, car

bien que la région soit relativement épargnée comparativement au Grand Montréal, personne n'a de boule de cristal pour savoir comment se dérouleront les choses dans les prochaines semaines.

### AU MOINS 6 DÉCÈS DANS LES LAURENTIDES

En date du 19 avril, le coronavirus a fait six victimes dans les Laurentides dont au moins trois personnes âgées de 70 ans et plus et une personne dans la tranche d'âge 15 à 49 ans ont indiqué les autorités soulignant que les individus ayant perdu la vie avaient tous un « état de santé déjà fragilisé ».

Afin de respecter la confidentialité des victimes, l'âge et le sexe de celles-ci ne seront maintenant plus rendus publics a précisé le CISSS des Laurentides, soulignant qu'il s'agissait d'une orientation ministérielle.

### 670 NOUVEAUX TRAVAILLEURS EMBauchÉS

Depuis le début de la crise de la COVID-19, plus de 650 travailleurs ont été embauchés dans les Laurentides afin de venir prêter main-forte dans le réseau de la santé soit près de 320 sur une base temporaire et 350 nouvelles embauches pour combler des postes réguliers indiquait le 16 avril le CISSS des Laurentides.

Quelque 1800 CV ont par ailleurs été reçus via



*Alors des CHSLD et résidences pour aînés de la province sont durement frappés par la COVID-19, il n'y avait aucun cas de la maladie confirmé dans les milieux de vie pour personnes âgées de la MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle en date du 20 avril. (Photo Pixabay)*

la plateforme Je Contribue!, selon le CISSS, mais dans bien des cas les nombreux critères des gens se portant volontaires ne sont pas compatibles avec les besoins actuels du réseau de la santé. Les besoins prioritaires sont au niveau des infirmières, infirmières auxiliaires et des inhalothérapeutes a indiqué Mme Landry.

Le CISSS des Laurentides a affirmé ne pas être en mesure d'indiquer le nombre de travailleurs manquants dans les milieux de vie pour aînés, se limitant à dire que la situation changeait chaque jour. 🇩🇪

## ACTUALITÉS

**Covid-19**

# Les hôpitaux préparés au pire



Une section spéciale pour d'éventuels malades de la COVID-19 a été construite à l'hôpital de Ste-Agathe.  
(Photo L'Info du Nord - Archives)

**MAXIME COURSOL**  
mcourseol@inmedias.ca

**L'hôpital de Sainte-Agathe a été réaménagé afin de se préparer à un éventuel afflux de patients infectés à la COVID-19.**

L'Info a appris qu'une nouvelle section de sept lits de soins intensifs à pression négative spécifiquement prévue pour la COVID-19 avait été aménagée en trois jours seulement par l'équipe des installations matérielles. « Ce sont des chambres déjà existantes que nous avons prises pour y modifier le système de ventilation », précise la présidente-directrice générale du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU), Rosemonde Landry.

Tous les cas de COVID-19 seront toutefois relocalisés autant que possible vers l'Hôpital régional de Saint-Jérôme, qui a été désigné comme le lieu de santé où seront pris en charge tous les malades de la COVID-19 dans les Laurentides. « En ce qui concerne les hospitalisations pour soins importants, 63 lits sont présentement réservés au centre hospitalier de Saint-Jérôme pour accueillir des personnes ayant besoin d'être hospitalisées en raison de complications liées à la COVID-19. Si le besoin se manifestait, nous sommes également en mesure d'ouvrir des

lits dans d'autres hôpitaux de la région. Nous disposons d'un plan à cet effet qui nécessiterait quelques jours pour sa mise en branle, mais celui-ci n'est pas requis pour le moment », a spécifié le service des communications du CISSSLAU.

Le CISSSLAU a confirmé par ailleurs que des travaux similaires à ceux ayant eu lieu à Sainte-Agathe avaient également été effectués ou étaient en cours dans tous les autres hôpitaux sous sa responsabilité. Questionné au sujet des coûts des travaux, le Centre a mentionné que cette analyse n'était pas encore complète. Il faudra attendre la fin de la pandémie pour le savoir.

Soulignons par ailleurs que dans certaines régions du Québec, des hôteliers ont été approchés pour transformer éventuellement leurs établissements en milieux de soin. Le CISSSLAU n'a cependant pas voulu s'avancer sur ce sujet. « Pour le moment, le besoin ne justifie pas la préparation de milieux de soins hors des centres hospitaliers. Cependant, si le besoin se manifestait, nous disposons d'une liste d'autres installations de notre réseau et d'hôtels de la région qui seraient en mesure d'être aménagés pour ces besoins dans un court délai », a fait savoir son service des communications.

Avec la collaboration de Simon Dominé.

En date du 20 avril dans la région

## Aucun cas dans les milieux de vie pour aînés

MARILOU SÉGUIN  
mseguin@inmedias.ca

**A**lors que plus de 850 personnes sont atteintes de la COVID-19 dans la grande région des Laurentides, il n'y avait toujours aucun cas de la maladie confirmé dans les CHSLD et résidences pour personnes âgées des MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle en date du lundi 20 avril.

Une trentaine d'aînés dans des établissements laurentiens, principalement à Saint-Jérôme (MRC Rivière-du-Nord), en sont toutefois atteints selon les plus récentes données publiées par Québec au moment d'aller sous presse.

« On surveille étroitement l'ensemble des milieux de vie », a déclaré la présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, Rosemonde Landry en point en presse le jeudi 16 avril. Des tournées de vigie dans les différents milieux

sont effectuées pour s'assurer du respect des consignes, mais aucun établissement de la MRC des Laurentides (Val-Morin à La Minerve) et de la MRC d'Antoine-Labelle (incluant Rivière-Rouge et Mont-Laurier) ne figurait dans la liste des milieux de vie sous surveillance en début de semaine.

Les autorités sanitaires de la région se montrent optimistes, mais prudentes face à la crise, car bien que la région soit relativement épargnée

comparativement au Grand Montréal, personne n'a de boule de cristal pour savoir comment se dérouleront les choses dans les prochaines semaines. 🍷



## COVID-19

# CHSLD DANS LES LAURENTIDES ON SE PRÉPARE À UNE VAGUE ÉVENTUELLE

*France Poirier – En conférence téléphonique le 16 avril dernier, la présidente directrice générale du CISSS des Laurentides, Rosemonde Landry, soutenait que malgré une situation moins inquiétante comparativement aux régions de Montréal, Laval et Montérégie qui sont plus affectées notamment dans les CHSLD et les résidences privées pour aînés, l'organisation se prépare à une vague éventuelle.*

« Même si pour l'instant la situation est contrôlée, nous nous préparons à une poussée qui pourrait survenir quelques semaines après Montréal », soulignait Rosemonde Landry. Au début de la pandémie, tous nos patients étaient dirigés vers Montréal, mais depuis quelques semaines ils sont localisés à l'Hôpital de Saint-Jérôme qui est désignée pour la COVID-19.

### ■ BESOINS PRIORITAIRES

Infirmières, infirmières auxiliaires, préposés aux bénéficiaires et inhalothérapeute font partie des métiers recherchés par le CISSS des Laurentides. « Nous avons reçu plus de 1800 curriculum vitae. Nous avons embauché 318 personnes sur des postes temporaires et 351 sur des postes réguliers. Nous comptons 400 médecins spécialistes

*et au besoin certains pourront s'impliquer, la réponse est bonne de leur côté mais nous devons garder des médecins spécialistes pour assurer la garde, les chirurgies d'urgence, etc. Présentement notre situation est contrôlée dans les CHSLD avec une trentaine de cas dont 19 dans un même CHSLD », soutenait madame Landry.*

Trois cliniques désignées d'évaluation sont en place pour prendre en charge la clientèle COVID positive qui n'a pas besoin d'être hospitalisée ou pour les personnes qui présentent des symptômes de la COVID-19 afin de garder les cliniques régulières pour les personnes n'affichant aucun symptôme. Une nouvelle clinique d'évaluation ouvre cette semaine. L'Hôpital continue de jouer son rôle d'hôpital désigné.



*Rosemonde Landry, présidente directrice générale du CISSS des Laurentides.*

Photo: Courtoisie

## COVID-19

# LE NOUVEAU CHSLD DE SAINTE-ADÈLE ACCUEILLERAIT DES CAS

*Françoise Le Guen - Comme nous vous l'avions annoncé vendredi dernier, la ville de Sainte-Adèle avait eu la confirmation que le nouveau CHSLD, deviendrait un centre dédié pour la COVID-19 durant la période de la pandémie. Le lundi 20 avril, le CISSS des Laurentides, confirme qu'il évalue la possibilité d'utiliser temporairement le futur CHSLD pour accueillir des personnes en perte d'autonomie ayant la COVID-19.*

Selon le CISSS, ce changement temporaire de vocation du bâtiment viendrait soutenir les résidences privées pour aînés (RPA), les CHSLD, les ressources intermédiaires (RI), les ressources de type familial (RTF) et les usagers de la région qui reçoivent des soins



Le futur CHSLD de Sainte-Adèle, situé au 249, boulevard de Sainte-Adèle.

à domicile, diminuant ainsi les risques d'éclosions en milieu de vie.

*«Aucun transfert d'usager n'a eu lieu pour l'instant. Une date d'ouverture reste encore à déterminer. Le CISSS travaille*

*actuellement à accompagner les équipes de soins afin de pouvoir offrir un milieu sécuritaire aux usagers, au personnel et aux médecins. Une fois la période de pandémie terminée, l'installation retrouvera sa vocation initiale, soit celle d'un CHSLD pouvant accueillir 96 résidents»,* mentionne le service des communications et des relations publiques.

### ■ VIDE DE COMMUNICATION

Invitée à commenter cette annonce, Nadine Brière, la mairesse de Sainte Adèle, souligne : *« Dans l'incertitude et le vide de communication, la crainte s'installe. La clé dans la situation que nous vivons reste une bonne communication et*

*malheureusement nous n'avons pas eu beaucoup d'information du CISSS. Ma crainte était surtout du fait qu'actuellement nous n'avons pas de cas dans notre CHSLD, je ne souhaitais donc pas ouvrir une boîte de pandore avec un mouvement possible d'employés d'un CHSLD à un autre. Heureusement, notre députée me rassure et nous mentionne qu'il ne devrait pas avoir de mouvement d'employés».*

*« Je fais confiance au gouvernement afin de faire respecter les règles d'hygiène aux employés. Je suis d'avis que d'ouvrir un endroit entièrement dédié au Covid-19 est un moyen d'éviter la propagation dans les résidences privées, »* conclut-elle.

# LOIN DE LA CRISE VÉCUE AILLEURS

## MYCHEL LAPOINTE

mychel.lapointe@infoslaurentides.com

La crise de la COVID-19 qui sévit dans de nombreux centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD) du Québec (tout particulièrement à Montréal) n'est pas ressentie avec autant d'impact à Saint-Jérôme.

Dans les faits (selon le tableau publié depuis mardi dernier par le ministère de la Santé et des Services sociaux relativement à la *Situation dans les milieux de vie pour personnes âgées et vulnérables*), le CHSLD de Saint-Jérôme est passé de 19 cas au 13 avril à 16 (8 %) le 17 avril. Le CHSLD Lucien G. Rolland (non loin du premier sur la rue Durand) qui comptait trois cas le 13, est maintenant à six (8 %) en date du 17. Finalement, d'un cas le 13, la résidence Chartwell Manoir St-Jérôme en comptait trois (0%) vendredi dernier.

À Sainte-Thérèse, la résidence Joie de vivre est plus problématique avec six cas (55 %).

Les quatre établissements représentaient (lundi matin) les seuls des Laurentides répertoriés dans la liste.

Nous avons tenté d'obtenir, auprès des responsables du service des communications du CISSS des Laurentides, des éclaircissements sur les chiffres en date du 18 avril. Notre courriel expédié dimanche matin était demeuré sans réponse au moment d'aller sous presse.

## MÊME UNITÉ

D'aucuns trouveront que les 19 cas positifs à la COVID-19 au CHSLD des Laurentides représentent un total significatif.

Notons que l'établissement compte pas moins de 212 lits (ce qui fait qu'un total de 19 cas se traduisait -soulignons-nous plus haut- par un pourcentage de (8 %).

Encore plus intéressant, comme l'explique Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du Centre intégré de santé et services sociaux (CISSS) des Laurentides, au cours d'une conférence téléphonique avec les médias laurentides jeudi dernier, « nous avons été chanceux, parce que tous les cas (se retrouvaient) dans la même unité de soins (...) Nous avons mis l'unité en isolement complet ».

## RECRUTEMENT

En outre, on fait beaucoup état depuis quelques jours (à l'échelle nationale) du fait qu'ils sont nombreux à s'être inscrits sur le site *Je contribue* du gouvernement du Québec, mais que plusieurs d'entre eux dénoncent ne pas avoir encore été appelés.

## QU'EN EST-IL DANS LES LAURENTIDES?

Rosemonde Landry souligne que « nous avons reçu 1 800 CV (curriculum vitae). 318 personnes ont été engagées (sur la base) de contrat temporaire ».

Et pour ce qui est de plusieurs des autres, on vit, selon Mme Landry, un contexte particulier avec des gens qui ont

des conditions spécifiques.

« Ils ne veulent pas travailler là où il y a des cas (de COVID-19). Ils veulent travailler de jour, mais pas de soir, pas de nuit et pas les week-ends ».

De plus, la demande gouvernementale vise à renflouer les besoins au niveau du personnel soignant et, dans une moindre proportion, l'entretien ménager.

Ce qui exclut tout ce qui concerne les autres emplois.

« (Pour ce qui est du) cléricale, on a déjà fait du déstagement (au cours des derniers temps) » note la PDG du CISSS.

Car, indique Mme Landry « on a des grands besoins. Nous avons beaucoup d'employés tombés au combat ».

Soit environ 720 personnes sur un total (pour le CISSS des Laurentides) de 15 000 employés, dont la moitié sont affectés aux soins.

Il faut savoir que le CISSS a également embauché, au cours des derniers temps, 317 employés d'agences de placement.

## MÉDICAMENTS ET ÉQUIPEMENTS

Autre aspect dont il est régulièrement question depuis le début de la crise, celui des équipements et des médicaments pour lequel selon Rosemonde Landry, le dossier est sous contrôle actuellement.

« La situation s'est améliorée » note-t-elle. « On n'est pas à la même place qu'il y a deux semaines (...) On est confortable. On arrive toujours à répondre aux besoins,



Photo Christian Asselin  
Rosemonde Landry

mais il faut être prudent ».

Il faut savoir que, dans un cas comme dans l'autre, on fait, au CISSS, une gestion centralisée.

Point à souligner: sur tout le territoire, c'est à l'hôpital régional de Saint-Jérôme (avec ses 425 lits) qu'on retrouve le plus d'équipements.

Quant aux opérations en attente, la situation dans les Laurentides est similaire à ce qu'on retrouve ailleurs au Québec.

Pour ce qui est de la chimiothérapie et autres, « il n'y a pas de traitements qui ont été cessés » insiste Mme Landry.

Dans un autre ordre d'idée, au moment de la conférence téléphonique de jeudi dernier, on dénombrait 269 personnes rétablies de la COVID-19 dans les Laurentides.

D'autre part, on compte un potentiel de quelque 400 médecins spécialistes dans les Laurentides.

Rosemonde Landry parlait jeudi d'une « bonne réponse » de leur part et qu'ils seraient intégrés dans le réseau, selon les besoins.

COVID-19

## DÉCÈS À SAINT-JÉRÔME : LES AUTORITÉS FONT ENQUÊTE

**ANDRÉ FARHAT**  
andre.farhat@eap.on.ca

**En téléconférence, le Dr Éric Goyer, directeur de santé publique des Laurentides, a répondu à certaines interrogations sur la mort d'un homme atteint de la COVID-19, et sur l'enquête en cours.**

«On a enclenché une enquête biologique pour essayer de comprendre où l'homme a pu acquérir l'infection, a expliqué Dr Goyer, et retracé tous les contacts». La victime, un homme de 91 ans, s'était présentée à l'hôpital pour une pneumonie sévère. Il demeurerait dans une résidence du grand Saint-Jérôme, le Manoir Saint-Jérôme.

L'enquête a été déclenchée une fois que les mesures sanitaires nécessaires ont été appliquées, à commencer notamment par la fermeture de la salle à manger de la résidence.

Toutes les visites et sorties ont été

interdites. La Direction de santé publique (DSP) des Laurentides a aussi demandé «de renforcer les mesures de prévention et de contrôle des infections», a ajouté le Dr Goyer, ce qui touche entre autres la salubrité des lieux.

### Retracer les traces

L'homme se serait-il déplacé alors qu'il était contagieux? Aurait-il pu infecter d'autres résidents? Seule l'enquête le déterminera. À la suite de la découverte, une période de confinement de 14 jours a été imposée à tous les résidents de l'ensemble du complexe. Toutefois, comme il semble que l'homme résidait dans un pavillon plus isolé, «il est possible qu'on restreigne [les mesures]», a précisé le Dr Goyer.

Il reste qu'en raison de l'âge et de l'état de la victime, les complications que l'homme a subies auraient pu être semblables s'il avait été atteint d'une infection à l'influenza. Il rappelle donc que chaque année, ce n'est

pas pour rien qu'on vaccine contre la grippe, pour l'influenza, pour les mêmes raisons».

### Un seul chiffre pour les Laurentides

Plusieurs personnes sont mécontentes de la décision de la DSP des Laurentides de ne plus fournir de détails par secteurs, correspondant aux MRC desservies par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides.

Le Dr Goyer explique qu'en accotant des chiffres à des secteurs, «on stigmatisait des régions qui ne le méritent pas», précisant que le nombre de cas de COVID-19 dans chaque réseau local de service que «est proportionnel à la population de la MRC, ajoutant que, toutes proportions gardées, rien ne nous indique qu'un secteur est plus problématique qu'un autre».

Il rappelle que ces données demeurent importantes d'un aspect épidémiologique pour dégager des tendances.



Le Dr Éric Goyer, directeur de santé publique des Laurentides, a répondu à nos questions, et fait le point sur le décès à Saint-Jérôme d'un homme de 91 ans atteint de la COVID-19 ainsi que sur la situation dans Argenteuil. —photo fournie

### La situation dans Argenteuil

Jusqu'ici, en date du 26 mars, et le Dr Goyer affirme «qu'il n'y a pas d'évidence de situation particulière pour la région d'Argenteuil au moment où on se parle». Il insiste toutefois sur cette notion de moment présent. «On comprend que la situation peut être différente ce soir ou demain, ça évolue tellement rapidement.»

Le CISSS nous a assuré mettre tous les efforts pour nous transmettre l'information qu'elle détient en temps opportun, et insiste sur l'importance du rôle de médias comme L'Argenteuil dans la lutte contre le coronavirus. «Les médias, vous êtes vraiment des partenaires», a-t-il lancé, tout en les invitant à diffuser les directives des différents paliers de gouvernements.

# POSTE DE PRÉTRIAGE À LACHUTE PRÊT LE 1<sup>ER</sup> AVRIL



Les tentes du poste de prétriage devant l'urgence de l'hôpital de Lachute sont apparues le samedi 28 mars. Au moment d'écrire ces lignes, le centre devait entrer en opération le 1<sup>er</sup> avril. —photo André Farhat

**ANDRÉ FARHAT**  
andre.farhat@eap.on.ca

**L'installation du poste de prétriage du COVID-19 à l'hôpital de Lachute a commencé le samedi 28 mars. Le poste est en principe opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> avril.**

Le matin du 28 mars, la direction des installations du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides a amorcé l'ancrage des trois tentes de prétriage devant l'urgence de l'hôpital de Lachute. Il s'agissait de la première phase

des installations du poste temporaire.

On devait mettre en place dimanche les infrastructures à l'intérieur des tentes, mais les pluies diluviennes ont repoussé cette tâche à lundi. Mardi, l'équipement informatique et médical est arrivé, afin de permettre le début des opérations de prétriage mercredi 1<sup>er</sup> avril.

Il est important d'insister sur deux faits : il est inutile pour les gens de se rendre au poste avant l'annonce de l'ouverture, et les citoyens doivent tout de même suivre les directives émises par la Santé publique.

Nous vous tiendrons comme toujours au

courant des dernières nouvelles. Si vous avez de l'information, n'hésitez pas à nous la communiquer à nouvelles@eap.on.ca.

# Hausse du nombre de cas dans Argenteuil



**Francis Legault**  
*Lachute*

**A**près avoir été stable pendant près d'une semaine, le nombre de cas de la COVID-19 dans la MRC d'Argenteuil a presque doublé en seulement trois jours, passant de huit le 10 avril à 14 le 13 avril. Le Centre intégré de santé et services sociaux (CISSS) des Laurentides indiquait cependant qu'il n'y avait aucune raison particulière pour expliquer cette hausse dans la région.

Joint le 14 avril, le CISSS des Laurentides affirmait que malgré cette hausse de six cas en trois jours, il n'y avait pas de situation particulière dans Argenteuil ni de foyer d'écllosion. L'organisme ne pouvait cependant

pas expliquer comment ces personnes avaient pu contracter la maladie alors que le Québec vient de franchir le cap des 30 jours de confinement.

Au moment d'écrire ces lignes le 14 avril, il y avait 663 cas de la COVID-19 dans les Laurentides, dont 14 dans Argenteuil, le deuxième plus faible total de toutes les MRC laurentiennes. Dans toutes les Laurentides, on notait 45 hospitalisations dont 16 aux soins intensifs. On recensait aussi deux décès.

Pour la première fois depuis le début de la pandémie, le CISSS des Laurentides a tenu une conférence téléphonique le 9 avril dernier avec l'ensemble des médias de la région pour faire état de l'avancement de la situation dans les Laurentides. À ce moment, la moyenne d'âge des personnes atteintes de la COVID-19 était de 45 ans et

116 des cas recensés étaient considérés comme guéris. Selon le CISSS, 46 cas étaient des personnes travaillant dans le milieu de la santé. Soulignons que ces données ont sans doute changé depuis cette date.

Le CISSS précise que, pour chaque cas déclaré, une enquête épidémiologique est déclenchée pour connaître tous les contacts que la personne atteinte aurait pu avoir et faire un suivi d'isolement.

«On pense aller tester des gens qui viennent moins chercher des services de santé de façon régulière, ajoute le docteur Éric Goyer, directeur de santé publique des Laurentides. On parle de gens dans des contextes de vulnérabilité comme de l'itinérance ou des programmes de lutte aux dépendances».

Par ailleurs, l'hôpital de St-Jérôme a été désigné pour recevoir tous les patients des Laurentides atteints de la COVID-19 qui nécessiteraient une hospitalisation. Des mesures sont mises en place pour éviter que ces patients transmettent la maladie à d'autres patients de l'hôpital.

## Population vulnérable

Par ailleurs, plusieurs mesures ont été mises en place pour assurer un sou-

tien aux personnes plus vulnérables en ce temps de confinement.

«Nos intervenants font des appels de bienveillance auprès de cette clientèle, indique Jean-Philippe Cotton, président-directeur général adjoint du CISSS des Laurentides. On veut s'assurer

d'une vigilance auprès de cette clientèle qui pourrait avoir des besoins particuliers. On veut aussi s'assurer qu'ils respectent les différentes consignes de distanciation sociale et de lavage de main. On fait notre bout mais on encourage les gens à maintenir un lien, qu'il soit virtuel ou téléphonique, pour voir au bien-être des membres de leur famille.»

Monsieur Cotton invite aussi le public à dénoncer les situations d'abus envers les aînés en contactant la ligne Aide Abus Aînés au 1 888 489-2287. Quant aux problématiques de violence conjugale, il invite les gens à composer le 1 800 363-9010 pour dénoncer de telles situations.

«Le fait d'être en confinement peut emmener plus de stress, de détresse, de difficultés familiales et d'exacerbation de problèmes de dépendance, ajoute-t-il. Les gens ne doivent pas hésiter à faire appel à la ligne 811 pour aller chercher de l'aide.»

#### **Déplacements transfrontaliers**

Depuis le 5 avril, les supermarchés du Québec sont désormais fermés le dimanche, ce qui n'est pas le cas en Ontario. Des Québécois traversent donc la frontière le dimanche pour faire leurs emplettes, au grand désarroi des autorités ontariennes. Or, dans le secteur de Prescott-Russell et de Hawkesbury, on rapportait plus d'une vingtaine de cas de la COVID-19 dans ce secteur.

Des lecteurs du *Régional* se sont également plaints du nombre de voitures plaquées en Ontario que l'on pouvait voir dans les stationnements des commerces d'Argenteuil. Des deux côtés de la frontière, plusieurs demandent une



**Photo gracieuseté  
Le docteur Éric Goyer.**

meilleure gestion de la circulation sur le pont du Long-Sault, entre Grenville et Hawkesbury.

«Cette préoccupation, on l'a entendue. On va sensibiliser les autorités policières pour savoir ce que l'on fait par rapport à cela, admet le docteur Goyer. Idéalement, plus les gens peuvent acheter localement, mieux c'est! Plus les gens se déplacent d'une zone moins touchée vers un secteur plus touché, ça augmente les risques de propagation. Si les gens peuvent consommer dans des commerces proches de leur domicile, ça aide à réduire les risques.»

# COVID-19 designated clinic in the Laurentians

The Laurentian Integrated Center for Health and Social Services (CISSS) has obtained the approval of the Minister of Health and Social Services to open a clinic designated for COVID-19 in the Laurentian region.

The clinic is accessible by appointment only.

The designated COVID-19 clinic is intended as a complementary measure for non-severe cases. It aims to support hospitals, family medicine clinics and public health teams. The clinic will help avoid overcrowding and prevent sick people from coming to a medical clinic.

If you have any concerns regarding your state of health, the CISSS des Laurentides invites you to contact the general line 1 877 644-4545. A nurse will assess your situation and make appropriate recommendations.

If a medical consultation is required, the nurse will direct you so that you can get an appointment.

## **REMEMBER**

The clinic operates only by appointment.

People who think they have symptoms of COVID-19 should call 1-877-644-4545.



# «UN VRAI NID À BACTÉRIES», SOUTIENT UN TRAVAILLEUR DE LA SANTÉ



De nombreux employés de l'hôpital Saint-Eustache ne pensent pas que tout soit fait pour assurer leur sécurité.

**Christian Asselin**  
casselina@groupejcl.ca

Un employé de l'hôpital Saint-Eustache souhaite dénoncer les conditions dans lesquelles ses collègues et lui sont forcés de travailler en marge de cette crise de la COVID-19. Et il n'est pas seul. Un sondage réalisé à l'interne révèle que la majorité des travailleurs consultés sont de son avis.

«À mon épicerie du coin, les mesures d'hygiène sont exemplaires. Portes, poignées, frigidaires, tout est nickel. À l'hôpital, je n'ose même pas toucher à rien tellement la désinfection des surfaces est absente. Un vrai nid à bactéries et virus! Je pense que la poignée de porte de notre département n'a jamais été nettoyée en cinq ans», soutient ce travailleur qui a demandé à demeurer anonyme de peur de perdre son emploi. Il dit craindre pour sa sécurité.

«Le manque de matériel est flagrant. Les bouteilles de désinfectant à main sont récupérées puis remplies par un mélange maison de la pharmacie, puis distribuées au compte goutte. Nous n'en avons presque jamais sur les départements et aux postes et les bouteilles ne sont pas souvent remplacées donc il arrive souvent que l'on doive se contaminer en quittant la chambre du patient pour en trouver», ajoute le travailleur qui demeure indigné devant certaines situations, à l'unité des naissances, notamment.

«Quand une mère vient accoucher à l'hôpital, qu'elle s'accote sur une rampe, utilise les boutons de l'ascenseur que l'on partage, marche sur nos pas qui ont trimbalés dans toutes les zones contaminées de l'hôpital puis ouvre les portes de chambres et unités, je grince des dents juste à l'idée que tout cela puisse entrer en contact avec ce petit être à naître».

## SONDAGE RÉVÉLATEUR

Alors que les employés de la santé de la région ont appris de leur employeur, le CISSS des Laurentides, qu'en raison de la pandémie leur présence était requise au travail «au-delà des disponibilités initiales qu'ils avaient données», un sondage réalisé à l'interne et auquel ont répondu pas moins de 113 employés, de l'urgence et autres membres de la première ligne, révèle notamment que 89% d'entre eux ne pensent pas que tout soit fait pour assurer leur sécurité.

À la question : «vous sentez-vous brimé dans vos droits et libertés sachant que l'employeur a commencé à utiliser l'arrêté ministériel, forçant l'augmentation des disponibilités de plusieurs employés?», 96% ont répondu par l'affirmative. Près de 70 % des travailleurs sondés ont par ailleurs répondu avoir l'intention de contester l'augmentation de leurs disponibilités contre leur gré.

Selon le travailleur anonyme que nous avons consulté, «l'arrêté ministériel est appliqué à toute l'équipe maintenant.»

«Tout le monde, dit-il, est d'emblée cédulé temps complet obligatoire, même les mères monoparentales, même les gens dont la santé mentale est fragile qui travaillaient à temps partiel pour ne pas craquer sous la pression. Tout le monde. Comble du ridicule, ils se ramassent avec beaucoup trop d'employés sur le plancher. Résultat? Ils cancelent du monde et les retournent chez eux par la suite. Belle gestion! On va se le dire!»

L'employé ajoute que l'hôpital roule pourtant bien en deçà de sa pleine capacité actuellement.

«Mon médecin des soins intensifs ne prévoyait pas de manque de lits pour les patients COVID et croit qu'on évitera le pire dans les Laurentides», a-t-il conclu.

## ▼ LE CISSS RÉPOND AUX ALLÉGATIONS

# FLUCTUATION DES STOCKS DISPONIBLES

**(C.A.)** – Mis au fait des résultats du sondage interne réalisé auprès de 113 employés de l'urgence et autres membres du personnel de première ligne de l'Hôpital Saint-Eustache, le CISSS des Laurentides a bien voulu fournir des explications.

«L'enjeu de l'approvisionnement en période de pandémie amène une fluctuation dans les stocks disponibles. Ainsi, les formats, les contenants et les produits peuvent différer de ceux habituellement utilisés. Le CISSS des Laurentides agit avec vigilance pour s'assurer que les formats et produits de substitution répondent aux standards», a indiqué Mélanie Laroche, agente d'information au CISSS

des Laurentides, dans sa réponse acheminée au journal.

Quant à l'hygiène et la salubrité à l'Hôpital de Saint-Eustache, le CISSS des Laurentides tient à souligner que le travail est effectué par des professionnels formés.

«Comme partout ailleurs dans les installations du CISSS des Laurentides, le personnel œuvrant en hygiène et salubrité est consciencieux et fait preuve d'une grande vigilance», soutient Mme Laroche avant d'ajouter que depuis le début de la pandémie, de la main-d'œuvre a été ajoutée en surplus, notamment à l'urgence de l'Hôpital de Saint-Eustache, afin de procéder à un nettoyage encore

plus fréquent des surfaces à haut potentiel de contamination, dont les poignées de porte, les boutons d'ascenseurs et les surfaces horizontales.

Le CISSS des Laurentides a d'ailleurs tenu à remercier son personnel pour la qualité de leur travail, conscient que le travail du personnel assurant l'approvisionnement et effectuant les tâches d'hygiène et de salubrité est essentiel en tout temps et plus particulièrement en cette période de pandémie.

### GEL DÉINFECTANT

Grâce à l'initiative de son département clinique de pharmacie, le CISSS des Laurentides produit effectivement son gel antiseptique, conforme aux normes de

l'Organisation mondiale de la Santé et à l'Ordre des pharmaciens du Québec, et ce, afin de soutenir le besoin d'approvisionnement de ses hôpitaux, centres d'hébergement, CLSC et autres installations.

«Devant la difficulté de se procurer des contenants auprès des fournisseurs, nous dit Mélanie Laroche, le CISSS récupère ces derniers en s'assurant de leur désinfection adéquate et procède à leur remplissage à partir de recharges ou de contenants plus gros».

Des visières sont par ailleurs fabriquées par le personnel du service des aides techniques du centre de réadaptation en déficience physique du CISSS.



Photo Claude Desjardins

Depuis hier (mardi 21 avril), les barrages aux entrées du quartier habité par la communauté Tosh, à Boisbriand, ont été levés.

(C. A.) - Quelques minutes avant de partir sous presse, mardi, nous apprenions que les quelque 4 300 membres de la communauté juive Tosh de Boisbriand, où un foyer de COVID-19 a été identifié, étaient maintenant libres de circuler, les barrages aux entrées du quartier visé ayant été levés.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux, sous la recommandation du directeur régional de santé publique des Laurentides, Dr Éric Goyer, a en effet mis fin au confinement de ce secteur du district Desjardins. L'accès y est rouvert depuis mardi.

«Nous continuons de travailler en collaboration avec la direction de santé publique des Laurentides qui a la compétence

pour émettre des mesures strictes ou les alléger selon le niveau de risque. La décision de mettre fin au confinement de ce secteur vient confirmer le fait qu'il ne représente pas un risque plus élevé que les autres secteurs de la Ville», a déclaré la mairesse Marlene Cordato.

#### MÊMES CONSIGNES

Tous les résidents des rues Beth-Halevy, Chemin de Tash, Cour Steiner, Anne Frank, Carré André-Ouellet, Olsen Passage, Avenue Moïshe et Place Komarno demeurent soumis aux mêmes consignes que l'ensemble de la population, c'est-à-dire qu'ils ont l'obligation de réduire leurs déplacements à l'essentiel : s'alimenter, aller chercher des soins de santé, prendre

▼ FIN DU CONFINEMENT

# LA COMMUNAUTÉ JUIVE EST LIBRE D'ALLER ET VENIR

soin d'une personne âgée ou encore aller prendre une marche en gardant une distance de deux mètres entre les personnes (à l'exception des membres d'une même résidence).

Aussi, il est demandé à tous de ne pas se déplacer d'une région à une autre pour éviter la contamination (sauf pour les travailleurs des services essentiels ou la livraison de marchandise de première nécessité).

Rappelons qu'il est strictement interdit de tenir des rassemblements intérieurs ou extérieurs. Des amendes seront remises aux récalcitrants en cas de non-respect des consignes de distanciation sociale, et ce, en cas de rassemblements ou de non-respect d'isolement, le cas échéant.

Par ailleurs, l'obligation de s'isoler dès

l'apparition de symptômes d'allure grippale demeure applicable pour toute personne. Si vous avez des symptômes compatibles avec la COVID-19 tels que la fièvre, la toux, des difficultés respiratoires et une perte subite de l'odorat, nous vous encourageons à contacter la ligne COVID-19, soit le 1 877 644-4545.

Pour toute information complémentaire, consultez le [www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019](http://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019). Pour suivre l'état de la situation à Boisbriand, rendez-vous au [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca).

COVID-19

Le CISSS des Laurentides offre une aide d'urgence aux organismes communautaires de la région

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/actualites/390818/le-cisss-des-laurentides-offre-une-aide-durgence-aux-organismes-communautaires-de-la-region>

COVID-19 : les Laurentides ont atteint les 813 cas ce samedi 18 avril

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/actualites/390602/covid-19-les-laurentides-ont-atteint-les-813-cas-ce-samedi-18-avril>

3 nouvelles victimes de la COVID-19 dans les Laurentides pour un total de 13 décès

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/301847/3-nouvelles-victimes-de-la-covid-19-dans-les-laurentides-pour-un-total-de-13-deces>

Le Manoir Joie de Vivre à Ste-Thérèse classé « rouge » en raison de la COVID-19

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/301531/le-manoir-joie-de-vivre-a-ste-therese-classe-rouge-en-raison-de-la-covid-19>

Fermeture de la clinique de dépistage de Rivière-Rouge

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/301360/fermeture-de-la-clinique-de-depistage-de-riviere-rouge>

CHSLD Drapeau-Deschambault | Le comportement du CISSS des Laurentides dépasse l'entendement, dit la CSN

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/301231/chsld-drapeau-deschambault-le-comportement-du-cisss-des-laurentides-depasse-lentendement-dit-la-csn>

ENTREVUE | Dominic Presseault, président de CSN-STTLSSS, nous parle de ce qui s'est passé au CHSLD Drapeau-Deschambault

<https://www.cime.fm/extraits-audios/sante/301223/entrevue-dominic-presseault-president-de-csn-sttlsss-nous-parle-de-ce-qui-sest-passe-au-chsld-drapeau-deschambault>

COVID-19 | 4 nouveaux décès confirmés dans les Laurentides

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/301206/covid-19-4-nouveaux-deces-confirmes-dans-les-laurentides>

6 décès, 63 hospitalisations et 844 cas de COVID-19

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/301026/6-deces-63-hospitalisations-et-844-cas-de-covid-19>

Le CISSS des Laurentides rend publics les cas COVID-19 par ville

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/300733/le-cisss-des-laurentides-rend-publics-les-cas-covid-19-par-ville>

Dépistage chez de nombreux usagers du Manoir Joie de vivre à Ste-Thérèse

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/300725/depistage-chez-de-nombreux-usagers-du-manoir-joie-de-vivre-a-ste-therese>

Une nouvelle clinique de dépistage ouvrira dans les Laurentides

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/300555/une-nouvelle-clinique-de-depistage-ouvrira-dans-les-laurentides>

COVID-19 | Un 4e décès et 37 nouveaux cas dans les Laurentides

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/300399/covid-19-un-4e-deces-et-37-nouveaux-cas-dans-les-laurentides>

Point de presse hebdomadaire du CISSS des Laurentides

[http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles\\_audio/cisss - cisss - 17.mp3](http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/cisss_-_cisss_-_17.mp3)

On compte maintenant 6 décès reliés à la COVID-19 dans les Laurentides

[http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles\\_audio/deces laurentides -  
\\_deces laurentides - .mp3](http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/deces_laurentides_-_deces_laurentides_-_mp3)

Le CISSS des Laurentides débloque 838 016\$ pour les organismes  
communautaires

[http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles\\_audio/webaideorganismes -  
\\_webaideorganismes - .mp3](http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/webaideorganismes_-_webaideorganismes_-_mp3)

Le CISSS des Laurentides explique sa manière de présenter les cas de COVID-  
19 par municipalité

[http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles\\_audio/webchiffreparamunicipalite -  
\\_webchiffreparamunicipalite - .mp3](http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/webchiffreparamunicipalite_-_webchiffreparamunicipalite_-_mp3)

Dr Simon-Pierre Landry

[http://www.cflo.ca/sites/default/files/audios/cflo - 2020-04-22 12 20 23 -  
\\_2020-04-22 12 34 59 - .mp3](http://www.cflo.ca/sites/default/files/audios/cflo_-_2020-04-22_12_20_23_-_2020-04-22_12_34_59_-_mp3)

Téléargenteuil

COVID-19 : Vos dernières nouvelles en date du 20 avril 2020

[https://vimeo.com/409942234?title=1&byline=0&portrait=1&color=ED1C24&fullscreen=1&autoplay=0&aspect\\_ratio=16x9&aspect\\_override=1&width=640&video\\_position=below-content&volume=30&size\\_ratio=1.78](https://vimeo.com/409942234?title=1&byline=0&portrait=1&color=ED1C24&fullscreen=1&autoplay=0&aspect_ratio=16x9&aspect_override=1&width=640&video_position=below-content&volume=30&size_ratio=1.78)

Conférence téléphonique avec le CISSS des Laurentides (16 avril 2020)

[https://vimeo.com/408645275?title=1&byline=0&portrait=1&color=ED1C24&fullscreen=1&autoplay=0&aspect\\_ratio=16x9&aspect\\_override=1&width=640&video\\_position=below-content&volume=30&size\\_ratio=1.78](https://vimeo.com/408645275?title=1&byline=0&portrait=1&color=ED1C24&fullscreen=1&autoplay=0&aspect_ratio=16x9&aspect_override=1&width=640&video_position=below-content&volume=30&size_ratio=1.78)

Nous.tv

COVID-19 : Redoubler de vigilance face à la baisse de signalements à la DPJ des Laurentides

<https://nous.tv/fr/node/255446>

COVID-19 : Manque de personnel dans les CHSLD des Laurentides

<https://nous.tv/fr/node/255091>

Nouveau CHSLD transformé en hôpital temporaire de la COVID-19

<https://nous.tv/fr/node/255786>